



Formation Initiale SSCT – 5 jours (entreprises de 11 à 49 salariés)

Public visé : Membres titulaires ou suppléants du CSE des entreprises de 11 à 49 salariés.

Durée : 5 jours (35 heures)

Lieu : En présentiel ou en distanciel (selon les besoins)

Prise en charge : par l'employeur avec possibilité de prise en charge par l'OPCO

Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le rôle, les attributions et les moyens du CSE
- Exercer ses missions en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail (SST)
- Développer les aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels
- Renforcer les capacités d'analyse des conditions de travail réelles
- Savoir mobiliser les outils de prévention et dialoguer avec les acteurs internes/externes

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés d'exemples concrets
- Échanges d'expériences entre les participants
- Études de cas, jeux de rôle, mises en situation
- Utilisation de supports visuels, livret stagiaire
- Travail sur des documents réels (DUERP, PV, bilans...)

Programme détaillé

Jour 1 : Le rôle et les moyens du CSE en SSCT

- Accueil des participants, présentation des objectifs et des attentes
- Cadre juridique du CSE et missions en matière de SSCT
- Mise en place de la CSSCT et articulation avec le CSE
- Règlement intérieur, réunions, heures de délégation et autres moyens
- Protection des représentants du personnel et délit d'entrave

Jour 2 : Les responsabilités de l'employeur et les outils du CSE

- Obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité
- Les 9 principes de prévention et l'obligation de sécurité de résultat

- Outils de prévention à disposition du CSE : DUERP, registres, bilans
- Réclamations individuelles et collectives, droit d'alerte, inspections
- Acteurs internes et externes de la prévention (référénts, IPRP, médecin du travail...)

Jour 3 : Risques psychosociaux et enquêtes

- Définitions, manifestations et facteurs des RPS
- Stress, surcharge, harcèlement moral/sexuel, violences au travail
- Cadre juridique : prévention, rôle du CSE, rôle du référént
- Mise en œuvre d'une enquête RPS (outil LMNOP, recueil de verbatim)
- Retour d'expérience des participants sur des cas vécus

Jour 4 : DUERP et synthèse pratique

- Approfondissement du DUERP : unités de travail, cotation, actions correctives
- Construire une fiche de visite ou d'inspection
- Exercice pratique sur situation réelle ou fictive (observation + plan d'action)
- Limites et leviers du CSE dans la prévention
- Évaluation intermédiaire et échanges collectifs

Jour 5 : Identifier et prévenir les risques professionnels

- Définition d'un risque professionnel – travail prescrit / réel
- Méthodologie d'observation d'une situation de travail
- Étude des principaux risques : TMS, bruit, écran, ambiance thermique...
- Initiation à l'analyse d'accidents : méthode de l'arbre des causes
Jeu de rôle ou mise en situation (enquête ou entretien terrain)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et juridiques
- Études de cas, mises en situation, jeux de rôle
- Analyse de documents réels (DUERP, PV...)
- Échanges d'expérience et travaux collectifs

Évaluation des acquis

- Auto-évaluation en début et fin de formation
- Observation continue des acquis par le formateur
- Bilan oral et écrit à la fin de la session
- Attestation de fin de stage

FERRE - Formations Audit et Conseil - 472 AVENUE DE LA MER - RCS NARBONNE : 831 729 231 000 17

ferre.joseph@gmail.com ou ferre.formations@gmail.com Site : ferreformations.fr 06/59/11/88/03

DIRECCTE Organisme Formation : 91 11 01345 11 - AGREMENT DREETS CSE : 201 2103-0001

AGREMENT DREETS SSCT : 201 2103-0002 - AGREMENT DREETS IPRP : 202 004 420 110 16 - AGREMENT DRAAF : 760 200 252 020